



CHAMPIONNAT DE FRANCE PARA CROSS ADAPTÉ



SAMEDI 2 MARS 2024

CHOLET 10H30 À 17H
HIPPODROME DE CLENET

INFOS ET INSCRIPTIONS SUR
INTERNET :
WWW.ENTENTEDESMAUGES.FR

Soutenu par



L'AUTRE USINE



Sommaire

Mots d'accueil	2
Bienvenue à Cholet	6
Venir à Cholet	7
Comité d'organisation local	8
Programme prévisionnel	9
Informations générales	10
Précisions techniques.....	12
Demande de dérogation individuelle.....	16
Demande de dérogation par équipe.....	17
Fiche récapitulative	18
Plan d'accès	19
Liste des hébergements	20

Mots d'accueil

Marc-Antoine GUION – Président du COL et de l'Entente des Mauges



C'est avec une immense joie et une grande fierté que l'Entente des Mauges s'apprête à vous accueillir à Cholet pour le Championnat de France de Para-cross adapté 2024.

Ce rassemblement sportif est bien plus qu'une compétition ; il incarne la force de la détermination, la passion pour le sport, et la bienveillance.

Cholet, ville de traditions et d'innovations, est honorée de vous recevoir à nouveau après l'édition de 2017 qui n'a laissé que de bons souvenirs et l'envie de remobiliser à nouveau toute une équipe de bénévoles autour de ce bel évènement.

Durant cette journée de compétition, nous allons être témoins de performances sportives inoubliables, mais aussi de moments de partage, d'amitié, et d'inspiration. Que notre territoire des Mauges se transforme en un lieu d'accueil chaleureux, où chacun de vous trouvera son espace pour briller, encourager, et se soutenir mutuellement.

Nous voulons que vous vous sentiez comme chez vous ici, à Cholet. Que cette expérience soit riche en émotions, en réussites, et en souvenirs marquants. Nous vous souhaitons à tous une compétition palpitante et mémorable. Que le meilleur gagne, et que chacun d'entre vous reparte avec le sentiment d'avoir accompli quelque chose de grand : athlètes, encadrants, accompagnateurs, jurys et bénévoles.

Que le Championnat de France de Para-cross adapté 2024 à Cholet soit le témoin d'une France unie dans la diversité, où le sport transcende les barrières et où l'esprit de compétition s'allie à la camaraderie.

Bienvenue à Cholet.

Toute notre équipe vous attend avec impatience autour de la compétition mais aussi à la soirée de gala qui clôturera la manifestation.



Marc-Antoine GUION

Président du COL et de l'Entente des Mauges

Gilles BOURDOULEIX – Maire de Cholet



La Ville de Cholet et Cholet Agglomération sont ravies d'accueillir pour la seconde fois le Championnat de France de Para Cross adapté le 2 mars prochain à l'hippodrome de Clenet. L'Entente des Mauges et notamment sa section choletaise seront pleinement investis pour que cet évènement sportif soit à la hauteur des ambitions des 500 athlètes présents.

L'engagement fort en faveur de l'inclusion par la pratique sportive fait de l'Entente des Mauges un acteur majeur et incontournable du sport adapté et du sport santé. Au quotidien, le club anime une section sport adapté et des rendez-vous annuels notamment avec le Lions Club.

Je souhaite bonne chance à tous les athlètes. Que chacun profite pleinement de ces championnats de France dans le Choletais.



Gilles BOURDOULEIX
Maire de Cholet
Président de Cholet Agglomération
Député honoraire

Florence DABIN – Présidente du département de Maine-et-Loire



C'est un immense plaisir pour le Département de Maine-et-Loire de retrouver l'énergie et l'enthousiasme de ce rendez-vous sportif. Accueillir pour la seconde fois les Championnats de France para-cross adapté est une véritable fierté.

A l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le Maine-et-Loire vibre pour chaque compétition sportive qu'il accueille et soutient. Ces rencontres sont autant de prétextes pour célébrer collectivement le sport et ses valeurs.

Le Département s'engage plus que jamais dans cette dynamique et plus largement en faveur de la pratique du sport dans sa diversité.

Merci à l'Entente des Mauges ainsi qu'aux bénévoles et partenaires mobilisés pour l'organisation de ces championnats nationaux.



Florence DABIN

Présidente du département de Maine-et-Loire

Christelle MORANCAIS – Présidente de la région Pays de la Loire



La Région est fière d'accueillir le 2 mars 2024, le championnat de France de para-cross adapté. C'est une belle reconnaissance nationale qui témoigne de la dynamique et de l'investissement de nos associations locales et régionales, en particulier l'Entente des Mauges, pour favoriser le développement d'un sport plus inclusif.

Les Pays de la Loire sont une terre de sport. Avec plus d'un million de licenciés, notre Région accompagne le sport amateur et le haut niveau, et est reconnue comme une référence pour l'accueil de grands événements sportifs, accessibles à tous.

Ce championnat sera une belle occasion pour illustrer l'attention portée par la Région au développement du handi-sport mais aussi la dynamique locale des nombreuses associations engagées en faveur du sport adapté et ainsi témoigner notre reconnaissance envers les nombreux bénévoles mobilisés dans l'organisation de ce beau championnat.

Les Pays de la Loire, terre de sport mais avant tout : du sport pour tous !



Christelle MORANCAIS
Présidente de la région Pays de la Loire

Bienvenue à Cholet

La ville de Cholet est située au sud-ouest du département du Maine-et-Loire et en est sa deuxième plus grande ville. Sa proximité avec les départements de Vendée et de Loire Atlantique en ont fait une ville attractive et dynamique.



Cholet est un berceau des entreprises de textiles et de maroquinerie, elle est d'ailleurs réputée pour son célèbre mouchoir rouge et blanc. Elle est également reconnue pour son dynamisme sportif : c'est la seule commune de plus de 20 000 habitants à avoir reçu trois fois le titre de ville la plus sportive de France (1972, 2007 et 2014).



L'hippodrome de Cholet, aussi appelé hippodrome de Clénet, troquera les chevaux pour les athlètes le temps d'un week-end. Ce lieu a connu d'importantes mutations sur les terres choletaises : en 1852, il se trouvait sur la route d'Angers. En 1872, il s'installe sur la route de Toutlemonde avant de déménager sur la route de Maulévrier puis à la Pépinière (le terrain d'aviation actuel de la ville). A une époque, les courses hippiques partageaient donc leur emplacement avec les activités aéronautiques. C'est en 1961 que l'hippodrome s'est finalement installé au Bois de Clénet.

Venir à Cholet



HIPPODROME DE CHOLET

Avenue de l'hippodrome – route du Puy St Bonnet
49300 CHOLET

En voiture

- A87 (Angers – La Roche-sur-Yon via Cholet) : sortie n°27 Cholet Sud (juste à côté de l'hippodrome)
- N249 (Bressuire – Nantes via Cholet : sortie n°11)

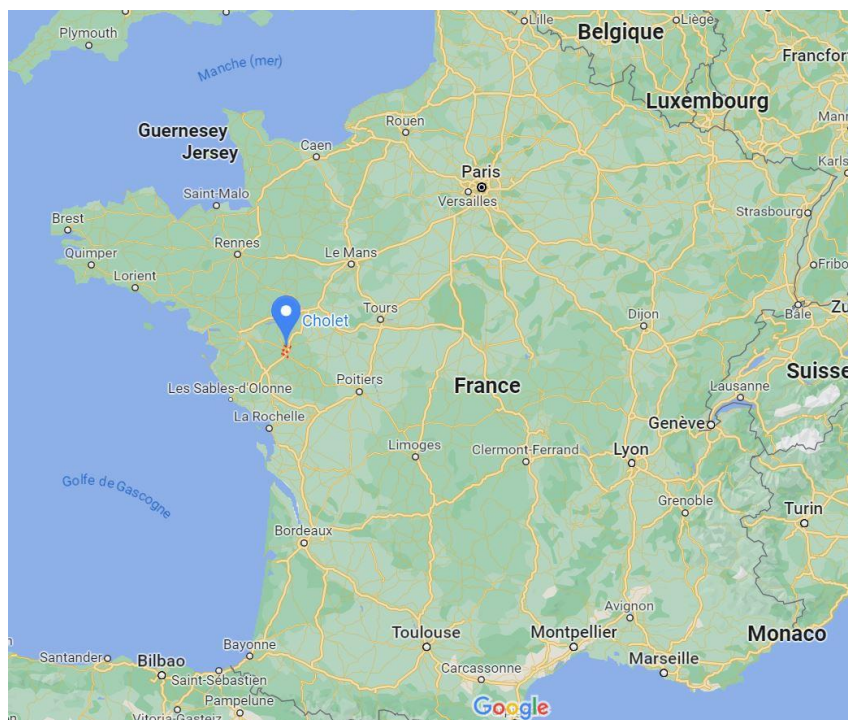
En train/TGV

- Arrivée à la gare de Cholet

Ville de départ	Angers	Nantes	Paris	Lyon	Lille
Temps de trajet	Environ 45min	Environ 50min	2h30 à 3h	5h30 à 6h30	Environ 7h
Changements	/	/	Angers	Angers	Nantes

En avion

- Arrivée à l'aéroport Nantes Atlantique



Comité d'organisation local

Président du COL

Marc-Antoine GUION

Président de l'Entente des Mauges

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Marie Ange BONJOUR
Secrétaire	Magalie DILLIEUX
Commission Coordination / Logistique / Hébergement / Développement Durable	Guy FLEURANCE
Commission Sportive	Manon MARTIN / Lisa JARIAIS
Commission Médicale	Joël HARDY
Commission Restauration	Marie-Christine BIGOT
Commission Partenariats	Jean-Luc ROUILLER
Commission Communication / Animation	Mattéo CHARRON
Commission Bénévolat	Philippe GRELLIER / Laurent GOUIN

Cadre technique national para athlétisme adapté	Hervé DEWAELE herve.dewaele@sportadapte.fr
Délégué technique fédéral du championnat	Sabila MOUALA sabila.mouala@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale de para athlétisme adapté	Technique Annick BIEHLER Biehlerannick54@gmail.com
	Administratif Jean-Claude HERRY jc.herry@athle29.info



COL France para cross adapté

ENTENTE DES MAUGES

4 rue du Haras – Beaupréau
49600 Beaupréau en Mauges

Tel. : 02.41.63.55.76

Mail : cf.paracrossadapte2024@gmail.com

Programme prévisionnel

Vendredi 1er mars 2024

14h00 – 18h00	Accueil des délégations	
19h00 – 21h30	Repas	Hippodrome de Cholet
20h00 – 21h00	Réunion technique	

Samedi 2 mars 2024

9h00 – 12h00	Epreuves	
11h30 – 14h00	Repas	Hippodrome de Cholet
13h20 – 18h00	Epreuves	
A partir de 19h30	Soirée de gala	

Les remises des récompenses auront lieu à la suite des différentes courses.

Dimanche 3 mars 2024

8h30 – 10h00	Distribution des paniers repas	Stade omnisports de Cholet
--------------	-----------------------------------	----------------------------

Informations générales



**Retour des inscriptions au plus tard le 26 janvier
2024.**

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

**Vendredi 1^{er} mars
De 14h à 18h
A l'hippodrome de Cholet
Route du Puy St Bonnet
49300 CHOLET**

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.

À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification des Licences de la saison en cours 2023/2024 sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de cross country en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Le samedi midi, il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.



Pour les athlètes les plus sensibles, les temps des repas pourront être bruyants, pensez à prévoir une protection auditive pour que leur repas reste agréable.

Vendredi soir et samedi midi :

Les repas seront servis de **19h à 21h30** et **11h30 à 14h** à :

Hippodrome du Cholet
Avenue de l'hippodrome, route du Puy St Bonnet
49300 CHOLET

Samedi soir :

La soirée de gala aura **lieu à partir de 19h30** à :

Hippodrome du Cholet
Avenue de l'hippodrome, route du Puy St Bonnet
49300 CHOLET

Dimanche midi :

Les paniers repas seront distribués de **8h30 à 10h** à :

Stade Omnisports
Rue Jean Bouin
49300 CHOLET

Hébergements

Vous trouverez une liste d'hébergements à la fin de ce dossier afin que vous puissiez vous-même les contacter pour les éventuelles réservations. N'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France de para cross adapté.

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.

Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs**.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para cross adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : <http://www.sportadapte.fr> dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.

En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Le juge arbitre ou un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN para cross adapté

Modalités d'inscription

Le championnat de France relève du règlement para cross adapté FFSA.

Peuvent participer au championnat de France para cross adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2023-2024 avec mention de la classe (catégories -12ans à Vétérans 2). Une course promotionnelle pour les moins de 10 ans aura lieu mais ne délivrera pas de titre de champion de France.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.

Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, **la fiche d'inscription individuelle doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.**

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- **Date et résultats du championnat qualificatif**
- **Justificatif de participation à une rencontre qualificative**
Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite (voir page 16 et 17 du dossier).

Le référent championnat de France de la CSN para cross adapté FFSA en charge de la partie informatique – **Jean-Claude HERRY** – jc.herry@athle29.info - doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard le **26 janvier 2024**. Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Inscriptions

Un système d'inscription au format électronique a été mis en place pour ce championnat. Nous vous remercions de bien vouloir privilégier ce format d'inscription.

Voici le lien sur lequel vous pouvez télécharger ce fichier d'inscription électronique :
https://docs.google.com/spreadsheets/d/1AkaLU6cqM3lwHG_wJ_EPWKCbhzWfYHZe/edit?usp=sharing&oid=115361068363614243052&rtpof=true&sd=true

Merci de retourner ce fichier complété avant le vendredi 26 janvier 2024 à cette adresse :
cf.paracrossadapte2024@gmail.com

Pour toutes questions ou soucis techniques pour utiliser ce fichier, vous pouvez contacter Jean-Claude HERRY au 06 89 13 11 05 avant 20h30.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription, ainsi qu'après la validation des engagements sur le site internet.

Informations à remplir dans le dossier INSCRIPTIONS CF PARA CROSS ADAPTE 2024 :

- Onglet **Fiche Association** : Coordonnées association, inscriptions, repas, règlement...
- Onglet **Accompagnateurs** : Nombre, coordonnées des accompagnateurs...
- Onglet **Engagements** : coordonnées des sportifs, licence, distance...
- Onglet **Relais AB** : coordonnées des sportifs, composition des relais...

Vous devez effectuer un contrôle de vos engagements sur le lien suivant :

<http://para-cross-adapte-2024.engagements.fr/>

et renvoyer le fichier à télécharger « Confirmation de lecture de vos engagements » aux adresses suivantes :

- cf.paracrossadapte2024@gmail.com
- jc.herry@athle29.info

Aucune modification sur place ne sera possible.

La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Suivi des inscriptions, horaires et autres informations concernant le championnat sur le site internet :

[Entente des Mauges - jeunes, découverte, compétition, loisir, santé, sport adapté, trail, marche nordique](#)

ou sur Instagram : em.sportadapte et Facebook : Entente des Mauges – Sport Adapté.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le 26 janvier 2024, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN para cross adapté – **Annick BIEHLER** – et le Cadre technique national de la discipline – **Hervé DEWAELE** – est programmée le :

Vendredi 1^{er} mars 2024
A partir de 20h
Hippodrome de Cholet
Avenue de l'hippodrome, route du Puy St Bonnet
49300 CHOLET

Un entraîneur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraîneurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.

Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à **biehlerannick54@gmail.com**.

Échauffement et compétition

Une reconnaissance des parcours pourra être effectuée dès le vendredi sur l'hippodrome.



Le jour de la compétition, une zone d'échauffement sera délimitée. Seuls les athlètes dont la course est en cours seront autorisés à se trouver sur le parcours.



Les départs des courses seront donnés par un coup de pistolet. Pour les athlètes craignant le bruit, un accompagnateur sera autorisé sur présentation d'une licence.

Équipements sportifs

Prévoir un lot d'épingles pour chaque sportif afin de pouvoir accrocher son dossard.
Les athlètes devront impérativement courir avec les **couleurs de leur club ou association**.

Vestiaires et douches

Il n'y aura pas de douches disponibles sur le site de la compétition.
Des chapiteaux seront installés afin de servir de vestiaires.

Catégories d'âge

Catégories	-10 ans*	-12 ans	-14 ans	-16 ans
Saison 2023/2024	2014 et après	2012/2013	2010/2011	2008/2009

-18 ans	-21 ans	Seniors	Masters 1	Masters 2
2006/2007	2003 à 2005	2002 à 1984	1983 à 1974	1973 et avant

*course promotionnelle pour les moins de 10 ans, elle ne délivre pas de titre de champion de France

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à Hervé DEWAELE herve.dewaele@sportadapte.fr .

Je soussigné(e) M./M^{me}
représentant de l'association demande dérogation pour que M./M^{me}
 participe au championnat de France para cross
 adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative
 (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- Autre motif :

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transférera à la CSN de la discipline à Hervé DEWAELE herve.dewaele@sportadapte.fr .

Je soussigné(e) M./M^{me}
représentant de l'association demande dérogation pour que l'équipe
 participe au championnat de France para cross
 adapté pour le motif suivant :

- Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- Autre motif :

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- Favorable
- Réservé
- Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

Entente des Mauges
4 rue du Haras – Beaupréau
49600 Beaupréau en Mauges
02.41.63.55.76
cf.paracrossadapte2024@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :

Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 26 janvier 2024 :

- La fiche association
- La participation financière (règlement complet par virement bancaire avec libellé EM France CROSS + numéro d'affiliation FFSA ou par chèque à l'ordre de l'Entente des Mauges + numéro d'affiliation FFSA au dos du chèque)
 - La/Les fiche(s) d'engagement validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale
 - La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN
 - La fiche d'autorisation médicale

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- La licence compétitive en cours de validité
- Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence
- Ordonnance pour les traitements en cours
- Lot d'épingles + tenue de club/association

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.



**Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.
Si tel est votre cas, pensez à envoyer les pièces manquantes avant le
26.01.2024.**

Plan d'accès

Accueil du vendredi soir / Courses / Repas du samedi midi / Soirée de gala :

HIPPODROME DE CHOLET

Avenue de l'hippodrome / Route du Puy St Bonnet
49300 Cholet

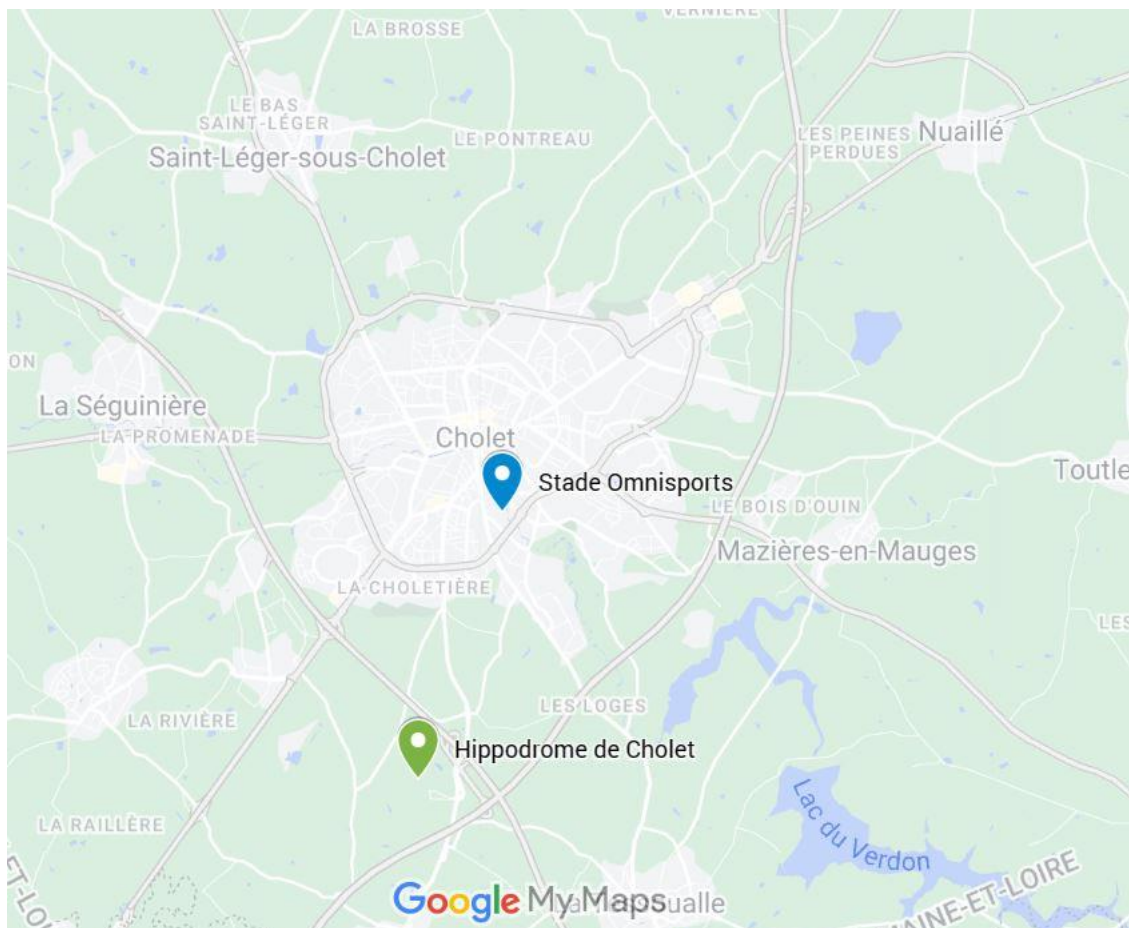
Distribution des repas du dimanche midi :

STADE OMNISPORTS

Rue Jean Bouin

49300 Cholet

[Carte sans titre – Google My Maps](#)



Liste des hébergements

Si besoin, vous trouverez d'autres d'hébergements auprès de l'Office de Tourisme du

Choletais :

02.41.49.80.00

info-accueil@ot-cholet.fr

Hôtels

NOM	ADRESSE & CONTACT	CAPACITE D'ACCUEIL	DISTANCE DE L'HIPPODROME
IBIS	Avenue des Sables 49300 Cholet 02.41.62.45.45 h3357@accor.com	59 chambres	5kms
B&B Hôtel	4 place Michel Ange 49300 Cholet bb_4119@hotelbb.com	56 chambres	6kms
LE CORMIER 9	2 rue Monge 49300 Cholet 02.41.62.46.24 contact@hotel-le-cormier9.fr	15 chambres	6kms
IBIS Budget	27-29 rue des Vieux Greniers 49300 Cholet 02.41.29.00.18 h8692-re@accor.com	66 chambres	6kms
CAMPANILE	Square de la Nouvelle France 49300 Cholet 02.41.62.86.79 cholet@campanile.fr	40 chambres	6kms
KYRIAD	Rue Maisonneuve / ZAC du Carteron 49300 Cholet 02.41.71.05.20 cholet@kyriad.fr	49 chambres	6kms
PARK HOTEL	4 avenue Anatole Manceau 49300 Cholet 02.41.62.65.45 hotel.parc.cholet@wanadoo.fr	72 chambres	6kms
F1	14 rue de la Blanchardière 49300 Cholet 08.91.70.52.23 h2336-re@accor.com	62 chambres	9kms
B&B	Rue de Terre Neuve 49300 Cholet 02.41.70.77.11 bb_4690@hotelbb.com	68 chambres	11kms
IBIS Styles	45 avenue d'Angers 49300 Cholet 02.41.71.08.08 h6924@accor.com	60 chambres	13kms

Gîtes

NOM	ADRESSE & CONTACT	CAPACITE D'ACCUEIL	DISTANCE DE L'HIPPODROME
La Renardière	Lieu-dit Renardière 49300 Le Puy Saint Bonnet 02.51.64.85.47 06.64.25.83.29 lemaire.bertrand49300@gmail.com	7 et 14 personnes (2 gîtes)	6kms
Le Rez de Jardin	16 rue Trémolières 49300 Cholet 06.74.77.29.27 lerezdejardincholet@gmail.com	6 personnes	7kms
Oli'Douillet	41 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny 85590 Les Epesses 06.64.17.31.27	16 couchages	8kms
La Rénussière	1441 route de Pousset Lieu-dit la Rénussière 49740 La Romagne 07.83.75.24.00 allain.jmv@posteo.net	5 personnes	13kms
Les Logis de L'Oumois	L'Oumois 49360 Maulévrier 06.26.93.93.45 infos@logisdeloumois.com	4 et 6 personnes (2 gîtes)	13kms
Les Logis O Trois Lieux	Sainte Marie des Quatre Chênes 49280 Saint-Christophe-du-Bois 07.87.38.69.61 contact@otroislieux.fr	4 PMR, 4 et 5 personnes (3 gîtes)	13kms
Le Grand Marpalu	Le Grand Marpalu 49280 Mazières-en-Mauges 02.41.64.47.54 marc.legeay@gmail.com	6 personnes	15kms
La Petite Moncelière	La Petite Moncelière 49360 Toutlemonde 06.77.37.08.39 lpm.toutlemonde@gmail.com	8 personnes	17kms
La Parenthèse	3, la haute sauvagère St Georges des Gardes 49120 Chemillé-en-Anjou 06.84.30.89.76 gitelaparenthese49@gmail.com	12 personnes	20kms

Hébergements collectifs

NOM	ADRESSE & CONTACT	CAPACITE D'ACCUEIL	DISTANCE DE L'HIPPODROME
Jeune France (centre d'accueil et formations)	47 rue Alphonse Darmaillacq 49300 Cholet 02.41.49.06.30 jf.accueil.formation@orange.fr	42 couchages	8kms
Le Moulin de Chaussac (gîte de groupe)	1 rue de Chaussac 85290 Saint-Laurent-sur-Sèvre 06.64.17.31.27 moulin.chaussac85@gmail.com	30 couchages (7 lits doubles, 13 lits simples, 3 canapés lits)	8kms
Le Vallon (MFR)	Rue des Sports 49740 La Romagne 02.41.75.61.33		20kms
Julien Gracq (Lycée/internat)	Rue de l'hippodrome 49601 Beaupréau en Mauges 02.41.63.96.78	12 chambres PMR 80 couchages	26kms



Partenaires institutionnels

Soutenu par



Partenaire principal FFSA



Partenaires locaux



L'AUTRE USINE

